ADMINISTRATIFS & SERVICE la cgt

n°4

Syndicat des Personnels Administratifs et de Service

cgt.administratifs@orange.fr

La Feuille de Chou

Chères adhérentes, Chers adhérents, Chers Camarades,

La Ville de Paris continue son mépris à notre égard ! Et oui, après la tenue de la Commission Administrative Paritaire de mars, c'est une fois de plus un nombre insignifiant d'agents qui aura été promu et une fois de plus une grande quantité d'entre nous qui seront restés sur le bas côté (et pour encore quelques années !).

Merci donc à cet exécutif municipal qui derrière une montagne d'arguments, les uns plus farfelus que les autres, aura su faire avaler une belle couleuvre aux agents que nous sommes. N'acceptons pas cet état de fait et revendiquons une autre façon de faire ! Discutons-en et proposons des solutions.

NOTRE AVENIR NOUS APPARTIENT !

Après ces quatre parutions de la Feuille de chou, nous souhaiterions savoir ce que vous en pensez, quels sont les thèmes que vous aimeriez y trouver, ou, a contrario, si elle vous convient sous sa forme actuelle.
Et oui, le travail accompli par l'équipe de rédaction de cette feuille d'information des personnels administratifs et de service est de taille. Mais pour mieux répondre à vos attentes, nous vous invitons à nous faire part de vos remarques.
Vous trouverez donc joint à ce numéro un petit questionnaire simple et court à nous retourner soit par courrier soit par mail.

Je vous remercie de votre fidélité et vous souhaite une bonne lecture de ce numéro.
Mickaël Marcel,
Secrétaire Général

Accident de trajet ou de travail

Pour que votre accident puisse être reconnu par l'administration il faut impérativement un témoignage direct. Sachez que la DRH émet des doutes sur le caractère professionnel de l'accident en cas d'absence de témoin...
Si vous n'avez pas de témoin, appelez les pompiers et demandez à être emmené à l'hôpital.

Un peu d'histoire (3ème partie)

La CGT (Confédération Générale du Travail)

1947-1978 construire l'unité d'action

L'importance des grèves de 1953 sur le problème de l'âge de la retraite dans la fonction publique débouche sur des luttes unitaires (intersyndicales) dans de nombreux secteurs. Confrontés au blocage des salaires, à l'austérité, à la multiplication des fermetures d'entreprises et des licenciements, CGT et CFDT signent en 1966 un accord sur des revendications minimales. Les grèves et les manifestations unitaires se succèdent. Hormis la grève générale du 13 mai 1968 contre la répression, qui fut unitaire avec la CFDT, la FEN et l'UNEF, chaque organisation syndicale fera cavalier seul dans le contexte des évènements de 1968. A partir de mars 1969, première journée d'action unitaire CGT-CFDT, les luttes unitaires vont se développer dans tout le pays (Lip, Rateau...). Mais peu à peu les relations vont se tendre entre la CFDT et la CGT. Recentrage oblige, à partir de 1978, la CFDT freine les mobilisations unitaires ; c'est le cas sur la sécurité sociale ou la retraite, la CGT appelant seule.

Suite au prochain numéro

Témoignage :

Mon open space à moi !

Actuellement, c'est la mode d'insérer des mots anglais dans notre belle langue ! La Ville de Paris n'échappe donc pas à la règle.

Les "open space" fleurissent un peu partout… Après les nouveaux bureaux de la rue Régnault, avenue de France, rue de Citeaux, voici que certaines mairies d'arrondissements se dotent de ces espaces de travail.

Dans notre Mairie, de vraies fausses réunions ont d'abord été organisées avec les agents pour leur donner l'impression d'être impliqués dans ce projet. Néanmoins, les dés étaient bel et bien déjà jetés. Les travaux ont débuté très rapidement.

Après plusieurs mois de travaux, des déménagements ont été réalisés dans des conditions plus ou moins déplorables : entassement des cartons dans un espace tout en assurant la continuité du service public. Et les agents durent réintégrer les nouveaux locaux avant même qu'ils ne soient terminés, dans des conditions de sécurité discutables : peinture non finie, électricité inachevée, pose des éclairages malgré la présence des agents et du public.

Au moment où ce texte est rédigé, le simple outil de prévention incendie (à savoir l'extincteur) n'est toujours pas installé sur ce fameux espace de travail… Ajoutons à cela, les conditions de travail dégradées des agents qui passent toute la journée dans cet espace (Le brouhaha permanent, les téléphones qui sonnent, la non confidentialité permanente pour les administrés comme pour les agents, et tout cela dans un univers où l'insonorisation est un échec total !).

A la suite de nos observations lors des réunions préparatoires, le Directeur Général des Services nous a entendus en faisant installer un composite sur les murs mais hélas, cela ne change rien !

BRAVO et merci Monsieur l'architecte qui a obtenu le marché de ces travaux pharaoniques… Voilà en quelques mots mon open space à moi.

2011 : 140ème anniversaire de la Commune de Paris

À l'occasion de son 140ème anniversaire, seules quelques lignes ont été consacrées à la Commune de Paris dans la presse écrite. Même le maire de Paris, dans sa présentation de l'exposition organisée à l'Hôtel de Ville pour commémorer la Commune, ne se fend que de quelques lignes, réduisant la Commune à un « gouvernement municipal », gommant ainsi son aspect révolutionnaire. Mais personne ne se souvient de ce que la Commune fut avant tout : le premier pouvoir ouvrier, « la forme enfin trouvée sous laquelle il était possible de réaliser l'émancipation du travail », disait Karl Marx.
Dans la Commune de Paris de 1871, les Parisiens se sont révoltés contre le pouvoir et ont élu une assemblée qui prend le nom de Commune. La répression du gouvernement fit près de trente mille morts.

Soulignons l'oeuvre sociale de la Commune de Paris : abolition du travail de nuit dans les boulangeries, gestion démocratique des entreprises fermées par le patronat ou travaillant pour la Commune, apparition du premier mouvement féminin de masse.

Dans le cadre de l'exposition *La Commune de Paris : la capitale insurgée* présentée à l'Hôtel de Ville, Le Petit Palais propose au Réfectoire des Cordeliers un cycle de 8 conférences sur la Commune de Paris :

29 avril : histoire politique de la Commune
6 mai : la Commune et l'art
13 mai : la Commune et la démocratie
20 mai : la Commune et les femmes
27 mai : la Commune et la justice
10 juin : contre la Commune
17 juin : la Commune et les étrangers
24 juin : la Mémoire et la Commune

Les vendredis de 12h30 à 14h. Entrée libre dans la limite des places disponibles (182).

SYNDICAT CGT DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET DE SERVICE DE LA VILLE DE PARIS
BOURSE DU TRAVAIL (BUREAU 403), 3 RUE DU CHATEAU D'EAU – 75010 PARIS
(NOUS RECEVONS SUR RENDEZ-VOUS) Mail : cgt.administratifs@orange.fr Tél / /fax : 01 44 52 77 20